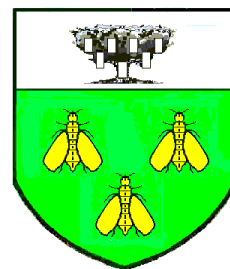


n° 50—septembre 2007
CENTRALE-GÉNÉALOGIE
12^{ème} année

web : <http://www.centraliens.net/clubs/genealogie/index.html>

i-mel : genealogie@centraliens.net

Pour revenir à la page [LISTE des BULLETINS](#) cliquez sur LISTE.

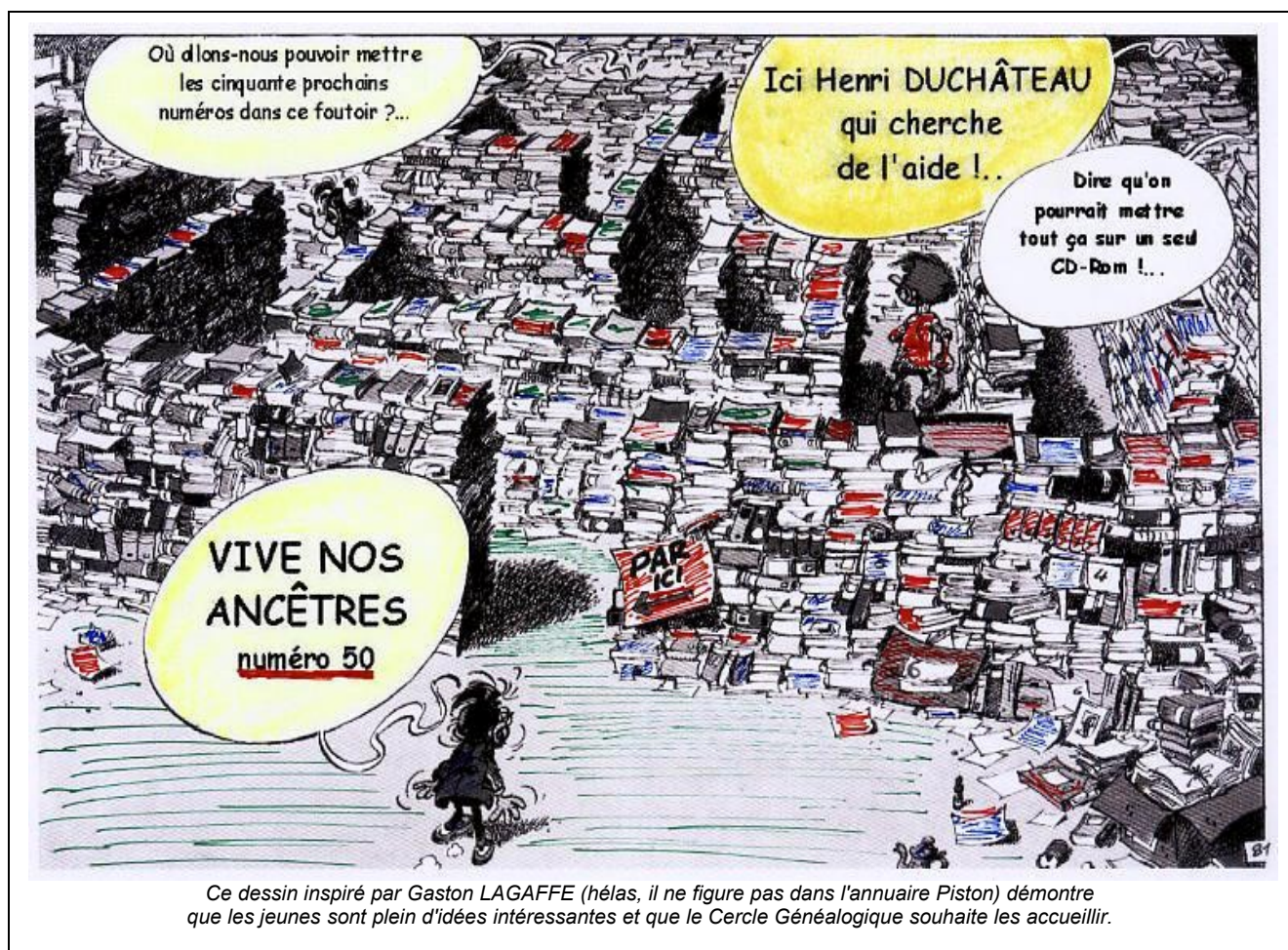


VIVE NOS ANCÊTRES

BULLETIN TRIMESTRIEL DU

CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES CENTRALIENS

La solidarité, c'est l'engagement d'assistance réciproque



1- Éditorial du numéro 50 Un Cinquantenaire qui vous parle In memoriam Jean-Marie ROUET	par Gérard DAGRON	p.3
2- Compte rendu des Activités. Déjeuner-Débat du 14 juin 2007 En marge du déjeuner-Débat : Les ateliers écriture La Vie du cercle généalogique	par André DENIS par Anne KAIL et J-Y.PETIZON par André DENIS	p.5
3- Le Coin des Chercheurs Les 6 Tableaux de Famille Curiosités généalogiques capétiennes Quoi de neuf dans les Archives	par Jean van den BROEK par André DENIS par André DENIS	p.13
4- Le Coin des Curieux Légende d'Auvergne "Le foie de veau " Pour entraîner vos méninges	Henri POURRAT par André DENIS	p.23
5- Le Coin des Échanges Témoignages de Centraliens Des Nouvelles des camarades	par Jean-Claude TRUTT par nos correspondants	p.25
6- Informations Diverses Calendrier des prochaines activités 2007 Membres cotisants au 30-09-2007 Du nouveau dans la constitution du bureau. Dernières nouvelles du Bureau.	par le Trésorier	p.29

Note destinée à ceux qui reçoivent ce Bulletin par i-mel.

Pour éviter les sauts de page intempestifs, assurez-vous que le fichier de votre WORD a correctement configuré les pages de ce Bulletin.

Pour cela :

- 1° Cliquez *Fichier* sur la barre supérieure de l'écran.
- 2° Sélection *Mise en page*.
- 3° Ouvrez *Marges*

Régler 2 cm	pour le Haut et le Bas.
Régler 2cm	pour Droite et Gauche.
Régler 1,4 cm	pour Pied de page.
Appliquer	à tout le document.
- 4° Confirmez OK

Ensuite, lisez le fichier reçu par i-mel et vous vérifiez la numérotation de la dernière page (31 pour ce n°50)
C'est le test le plus simple pour savoir si tout est correct.

A noter que vous pouvez accéder directement aux différents chapitres **en cliquant sur le titre.**

Nous vous souhaitons, avec nos amitiés,
Bonne lecture

Henri DUCHÂTEAU.

1- ÉDITORIAL du PRÉSIDENT Gérard DAGRON



Debout, camarades généalogistes !...
Réveillez-vous !...
Nous avons besoin de vous.

Voici le cinquantième numéro de « Vive nos Ancêtres ».

Le Cercle a plus de douze ans d'existence, mais déjà la respectabilité, l'expérience et l'efficacité d'une vénérable institution.

Si certains contribuent pleinement à sa vie, d'autres se contentent d'une présence nonchalante qui, certes, n'est pas sans charme, mais conduit à un train-train qui le sclérose.

Pour le sursaut, nous sommes ouverts à toute proposition ou initiative et attendons vos idées, suggestions, ou simplement l'article qui fera « exploser » la revue.

Car c'est vous qui pouvez apporter un souffle nouveau générateur d'un enthousiasme retrouvé nécessaire pour réaliser de grandes et belles choses.

Remarques du Comité de rédaction.

Comment ne pas applaudir aux appels tonifiants de notre président !...

Lisez seulement les bulletins trimestriels, et vous constaterez que beaucoup d'entre vous brillent par leur remarquable indifférence. Il n'est que de noter les vides du trombinoscope, les blancs des listes de cousinage, les trop faibles ventes de CD, sans parler des oublis de cotisation. Le pessimisme n'est pas de mise pour célébrer un cinquantenaire qui démontre par ailleurs la vitalité de notre cercle généalogique. Nous attirons simplement votre attention sur notre conviction que nous pouvons faire beaucoup mieux encore, avec votre aide et votre participation active.

Ce serait trop dommage si, un jour, les bénévoles se fatiguaient de prêcher dans le désert, si le bulletin perdait son niveau de qualité et devenait insipide, si le site web fermait, faute d'être alimenté, si les conférences étaient remplacées par des séances au bistrot du coin où l'on évoquerait l'heureux temps où le cercle généalogique "marchait bien".

Nous devons réagir, nous et vous, et nous avec vous.

C'est dans cet esprit que nous avons décidé de vous offrir un supplément gratuit à ce numéro 50, sous la forme d'un album de caricatures sur la vie en amphi et à l'Ecole. Vous recevrez ce document en cadeau, par la Poste, dans le courant du mois d'octobre.

Hâtez vous de réagir aussi, ne serait-ce que par un petit mot gentil et d'encouragement aux membres du...

...**Comité de rédaction**

IN MEMORIAM

Jean-Marie ROUET vient de nous quitter dans sa 102^{ème} année le 19 août 2007. Unique survivant de la promotion 1927 depuis quelques années, il se proposait d'adresser un adieu à tous les centraliens à l'occasion de la célébration de la 80^{ème} année de la sortie de sa promo.

Ce projet a tardé un peu et, finalement, il nous a quittés avant d'avoir pu le faire.

Il débuta sa carrière dans le Génie Civil et participa à la conception et à la réalisation du grand échangeur de l'autoroute de l'Ouest situé à Rocquencourt.

Passionné par l'organisation, il devient Conseiller de Direction et Ingénieur-Conseil en Organisation technique et administrative, s'intéressant particulièrement aux moyennes entreprises.

Passionné également des activités annexes et des sciences naturelles, il se révèle expert en botanique et est nommé Vice-Président de la Fédération Française de Sciences Naturelles.

C'est un collectionneur averti en numismatique, en philatélie, en papillon, etc. ...et en généalogie.

C'est d'ailleurs à ce titre que le Centrale-Généalogie le comptait parmi ses membres fondateurs et trouvait auprès de lui jusqu'à ces dernières années l'appui et les conseils éclairés d'un spécialiste des recherches approfondies sur n'importe quel sujet, tant était grande aussi bien son érudition que son désir de rendre service.

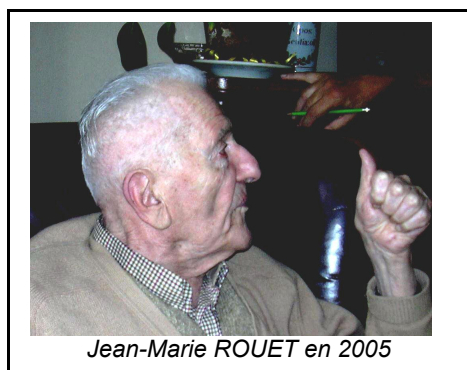
Il était devenu délégué de promo et avait proposé un regroupement des promotions anciennes, -après leur 50^{ème} anniversaire-, de manière à pouvoir organiser des activités intéressantes pour les plus valides, ce qui devient quasi impossible en raison du nombre trop restreint d'actifs dans la plupart des promos réduites à leurs seuls effectifs.

C'est le message qu'il avait donné lors du 70^{ème} anniversaire de sa promo.

Pourquoi ne pas reprendre cette idée ?

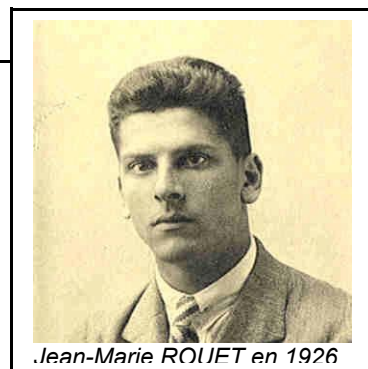
Jean-Marie ROUET peut être cité comme un centralien modèle par sa détermination à favoriser l'amitié et l'entraide entre les membres de cette promotion 1927 dont Centrale Généalogie a collectionné, grâce à lui, les archives sur un CD mis la disposition de tous.

Merci pour ce dernier geste d'amitié.



79 ans séparent ces deux photos de notre cher ami

Quel tonus pour un Centenaire !



Nous adressons à son épouse Anne-Marie, qui l'accompagna jusqu'à la fin, notre sympathie attristée et notre amitié dans ces moments difficiles.

par **Henri DUCHATEAU.**

2- COMPTE RENDU des ACTIVITÉS

2-1 LE DÉJEUNER-DÉBAT DU 13 JUIN.

Intitulé "Quelques idées sur l'écriture".

par André DENIS

Etaient présents

Mmes : Anne KAIL, Virginie HEURTAUX, Geneviève CHAIGNE (51), Liliane HOLLYDAY, Françoise MOULONGUET (50), Colette PRUDI.

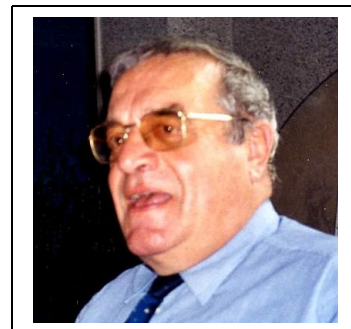
MMmes : André DENIS (58), Hector LECOMTE (47), Michel NOIRBENT (54).

MM : Philippe ALLIAUME (81), Jean-Pierre BECHU (57), Jean-Louis BORDES (58), Jean van den BROEK (51), Henri CHENEVIER (49), Marc COUEILLET (60), Gérard DAGRON (51), Henri DUCHATEAU (51), Michel GALIMBERTI (80), Emeric D'HAUTEFEUILLE (54), Maurice LAFFEUILLADE (52), Roger LE MASNE (47), Ronald MATTATIA (68), Pierre PETIT (50), Pierre-Yves PETIZON (59), François PERRARD (49), René RIND (49), François TOCHE (50)

S'étaient excusés :

Mmes Claude de MAYO (36), TOUTIN de BUSSY,

MM. Pierre BONNET (58), Bertrand COR (58), Henri GONDINET (51), Michel HANTZ (58), Michel JACOTY (60), Pierre VALENCHON (48), Colette WATISSEE.



2-1-1 Le but des Acteurs

Rappelons que cette réunion oecuménique (du terme grec oikomene gê, qui signifie "terre habitée") avait été organisée par trois "Piliers" centraliens, le Groupe de Paris (pour ses activités « Club du Livre » et « Ateliers d'écriture »), et deux groupements culturels Centrale-Histoire et Centrale-Généalogie, autour d'une idée très bien explicitée par une participante :

« le rassemblement de généalogistes, d'historiens, d'écrivains et autres amis de la plume et de l'écrit ».

L'occasion de faire intervenir Madame Anne KAIL, actuellement animatrice des ateliers Boris Vian.

2-1-2 Le déjeuner-débat

Après un apéritif offert par le Cercle Généalogique, les trente participants sont passés à table, dans le salon Eiffel, pour échanger leurs idées sur leur passion commune, l'écriture.

Michel GALIMBERTI, président du groupe de Paris accueille Anne KAIL et lui présente les diverses composantes centraliennes présentes.

Madame Anne KAIL ouvre ensuite les débats en précisant quelques points



Madame Anne KAIL présente le sujet du débat.

de la discussion :

L'écriture, ce peut être compris comme les conseils en matière de rédaction ou simplement le travail du nègre ... Mais aujourd'hui, nous nous limiterons à l'application de ce qui se fait en pratique au Groupe de Paris, dans l'atelier Boris Vian : la mise en commun de projets individuels.

Le groupe actuel comprend 9 personnes qui se réunissent deux fois par mois, le lundi après-midi. Un deuxième groupe sera créé l'an prochain.



Michel GALEMBERTI pose une question.

Les questions et remarques des participants sont venues ensuite, durant tout le repas, et la plupart a trouvé réponse entre le fromage et la tarte aux poires... Voici l'essentiel des discussions.

Une première interrogation : qu'est-ce qui pousse des personnes à écrire ?

Pour le groupe B.V., on en trouve 8 intéressées par leur biographie et une par sa généalogie. Une participante a proposé d'autres sujets, comme les histoires d'animaux... Peu importe, l'important, c'est de déclencher chez chacun l'envie de prendre sa plume ou son clavier.

Deuxième question : Pour qui écrire ses souvenirs ou sa biographie ?

Tous les camarades présents sont unanimes, ce n'est pas pour les enfants, qui ne manifestent aucune envie de lire les racontars (ou radotages) de leurs géniteurs... Les petits enfants sont souvent plus intéressés de savoir ce qu'a fait Papé. L'historien vous dira qu'il écrit pour la postérité. Et Roger le MASNE nous a tout simplement avoué : « *J'ai édité cinq livres, à chaque fois pour mon seul plaisir.* ».

Le rapporteur aime à citer une phrase : Quand un enfant vous demande s'il existe un texte, voire un livre, sur un sujet précis, et qu'on n'a pas de réponse satisfaisante, on peut toujours lui proposer ce que nous disait un de nos répétiteurs à l'Ecole, à propos des ascenseurs : « *S'il n'existe pas de référence écrite sur le sujet, rédigez la vous-même...* ». Mais il est vrai qu'aujourd'hui, grâce à Google, on trouve

quasiment tout sur Internet....., à condition de savoir évaluer les informations recueillies !

Troisième question ; Pourquoi se réunir en groupe pour écrire ?

Tous les participants sont unanimes : pour faciliter les échanges et stimuler les réactions. Car écrire suppose un fort engagement personnel, et l'entraînement par le groupe est un aiguillon certain.

Quatrième sujet : L'auditoire a abordé ensuite un aspect important, la valeur du témoignage.

L'exemple de la promo 48 a été avancé : les délégués, à la fin d'un voyage de promotion, ont proposé que chaque camarade rédige quelques lignes sur sa propre participation aux 30 glorieuses, ces années de reconstruction de la France, après la deuxième guerre mondiale jusqu'à la grande crise du pétrole. Une période où tout ce qu'on fabriquait était vendu d'avance, on attendait sa voiture durant 6 mois et sa communication téléphonique durant 2 heures, on réparait soi-même les machines en panne, etc.



Roger le MASNE Jean van den BROEK et Philippe ALLIAUME

A l'heure où les politiques nous reparlent des avantages et inconvénients de mai 68, il serait également intéressant que chacun explique comment il a personnellement vécu cette révolution qui n'en avait pas l'air (ou l' « r »...).

Mais attention : ces écrits doivent être rédigés avec le maximum de

témoignages vivants précis, mais ils nous obligent à des précautions pour toutes références nominatives. C'est ce que souligne notre camarade Jean van den BROEK, qui a vécu des situations très particulières lors de chantiers à l'étranger, et qui souligne que toute relation doit être soumise à l'accord de l'intéressé, voire même, après décès, à celui de la famille..

Cinquième question : Jusqu'où peut-on aller trop loin, en matière d'imagination en dévoilant les histoires de famille ?

Un exposé très précis, à base de dates et de patronymes, est vite rébarbatif, et l'auteur peut être tenté d'enjoliver sa relation avec des anecdotes et des atmosphères. Une première précaution : toujours vérifier la vraisemblance des compléments, par exemple au sujet des dates d'événements. Une deuxième : ne pas hésiter à l'annoncer chaque fois que l'on aborde le domaine de l'imaginatif. C'est le cas lorsqu'on cite des phrases de tel ou tel personnage : il faut toujours essayer d'en vérifier l'exactitude, ne serait-ce que par les gages de témoins.

Sixième question



Pierre-Yves PETIZON, profitant de la présence de notre Délégué Général Philippe ALLIAUME, et de son expérience dans le domaine de l'édition, lui demande s'il est envisageable de créer les "Editions Centraliennes".

Il donne en exemple l' Ecole des Ponts et Chaussées qui a "niché" ses éditions chez Eyrolles.

Philippe répond que la création d'une véritable maison d'édition est à exclure, du fait de la lourdeur et du coût de l'opération (comité de lecture, édition et surtout diffusion). Par contre un " label" des publications centraliennes pourrait s'envisager quitte, effectivement, à "nicher" ces publications sous label centralien chez un grand éditeur comme Hachette.



Une vue partielle d'une assistance animée.

Pierre-Yves suggère que cette solution soit étudiée et développée dans le cadre du Club de l'Ecrit regroupant Généalogie, Histoire, Livre et Boris Vian, les quatre clubs étant, chacun pour sa partie, intéressés par l'existence d'une telle structure. Chaque club pourrait déléguer un ou deux représentants aux réunions d'étude d'une telle structure.

Septième sujet : Jean-Louis BORDES exposa les buts et les travaux de Centrale Histoire en insistant sur le contenu du site Internet, articles en ligne, et base de données biographiques, et nous a longuement parlé d'un des chantiers en cours, l'établissement des biographies détaillées de tous les Centraliens d'origine étrangère.

On ignore souvent que la mondialisation, phénomène très à la mode aujourd'hui, a commencé au XIXe siècle. Les historiens parlent de la première mondialisation arrêtée par la guerre de 14-18. Un seul exemple : la présence étonnante d'un groupe d'élèves japonais à l'Ecole.

Quant aux activités professionnelles,

poussés par le développement des chemins de fer, de l'éclairage au gaz, puis de l'électricité, de nombreux français partaient accomplir de brillantes carrières à travers le monde, comme en témoigne l'article de Jean-Louis sur la promo 1878, article paru dans la revue « Centraliens » n°577 et illustré de nombreuses caricatures réalisées en 1903 à l'occasion de son 25^e anniversaire.

Jean-Louis BORDES nous parla enfin rapidement du projet de création des *Cahiers de Centrale Histoire*, consistant en une publication semestrielle de 100 pages environ, qui comprendra une partie d'articles d'histoire relatifs à l'école ses élèves et tout l'environnement etc..., et une partie de témoignages, et d'aventures vécues par les auteurs.

Huitième sujet : André DENIS profita d'un court instant récréatif pour présenter à l'écran le contenu du CD-R Caricatures, montrant en particulier une rétrospective des 48 années de professorat de notre célèbre professeur Marcel VERON (de 1924 à 1972).

Il montra aussi la facilité pour retrouver un personnage, en l'occurrence le large sourire du commandant ROYAL, instructeur militaire à la P.M.S. de Vincennes en 1937/39 et grand-père de Ségolène...

Les "pourquoi pas" d'André DENIS ?

La Communauté Centralienne est très riche des expériences de ses membres, elle devrait pouvoir **témoigner** d'un ensemble considérable de connaissances, ne serait-ce que pour témoigner de son expérience auprès des jeunes générations, en reconnaissance de tout ce qu'elle a reçu elle-même, de ses propres professeurs et de ses propres anciens.

La promotion, entité à taille humaine, constitue un excellent lieu de **DERNIÈRE MINUTE.**

A l'heure où nous mettons sous presse, nous apprenons le décès brutal de notre camarade Pierre-Yves PETIZON, de la promo 59. Nous avons eu beaucoup de plaisir à monter ensemble l'organisation de ce déjeuner débat, dans la joie et l'amitié. Pierre-Yves était en effet un camarade jovial, serein et efficace, avec qui travailler était un

rencontres et d'approfondissements. La promo 48 en est l'exemple dynamique et vivant.



*André DENIS présente ses suggestions:
avec François PERRARD et Pierre-Yves PETIZON*

L'Association devrait jouer le rôle catalyseur pour ce type d'opérations. La petite expérience de notre rencontre d'aujourd'hui pourrait être citée en exemple et montrée comme modèle à tous les Groupes et Groupements qui constituent, avec les promotions, la communauté des pistons.

Dans l'immédiat, le Cercle Généalogique des Centraliens se fixe un objectif : enrichir le CD-R des caricatures en y ajoutant les bons mots et phrases fétiches de nos professeurs. Pour cela, nous avons besoin de vos témoignages, la tradition verbale étant à l'origine de toutes les genèses... nous nous occuperons de la partie rédactionnelle. C'est ainsi que nos ancêtres araméens ont fait la Bible, faisons la nôtre pour notre plaisir et notre bonheur.

Maintenant, c'est à vous de jouer. Nous faisons appel à vous pour enrichir nos connaissances en matière de phrases de professeurs. On compte beaucoup sur votre esprit de solidarité.

plaisir. Là où il est, il va lire ces quelques compliments avec son habituel sourire.
Salut, camarade...

2-2 EN MARGE DU DÉJEUNER-DÉBAT DU 13 JUIN 2007.

2-2-1 A PROPOS DES ATELIERS D'ÉCRITURE ...

par Anne Kail

Le présent article est extrait du site web consacré à l'art d'écrire : anne.kail.free.fr

Qu'est-ce que l'autobiographie ?

C'est l'écriture du récit de sa vie qui se différencie du journal intime. En ce sens une autobiographie permet de faire un voyage au cœur de sa propre histoire et ainsi de présenter une **synthèse construite** de sa vie.

L'autobiographie peut prendre autant de **formes** qu'il y a d'individus sur cette terre, l'un racontera sa vie à la manière d'un album de photographies, quand d'autres, raconteront leurs voyages sous forme de roman d'aventure.

L'intérêt d'une telle expérience est immense. Un peu, à la manière des Compagnons du Tour de France, qui, au cœur de leur formation effectuent un "chef d'œuvre", écrire sa vie c'est rédiger son propre chef d'œuvre. D'autre part, cela peut être très important pour vos descendants de recueillir, de la même manière qu'ils reçoivent meubles de famille, votre témoignage. Enfin, bien entendu ceci est une grande formation sur le plan de l'écriture.

Ces ateliers s'adressent à tous et nul n'est besoin d'avoir vécu des expériences extraordinaires pour pouvoir les raconter, une vie ordinaire tissée dans le quotidien est tout aussi passionnante.

Mais laissez moi vous dire la façon de procéder...

J'ai créé plusieurs processus

La première phase du travail consistant à découvrir peu à peu votre projet d'écriture, pour cela nous entreprenons un travail de recherche de mémoire et d'exercices d'écriture.

La deuxième phase est la mise en place d'un scénario, avec une forme et un style appropriés.

Tout cela permet une progression constante de l'intérêt pour le lecteur qui aboutit à un livre grand ou petit, sous une forme ou une autre.

Quelques précisions :

Que vous ayez une vie des plus paisibles ou un rythme de vie soutenu... Que vous ayez seize ans ou cinquante ans... Vous êtes les **bienvenus !**

*- Le héros de votre histoire pourrait bien être un autre que vous-même. Votre grand-mère, votre famille entière ou votre petite entreprise de chaussettes peuvent être au cœur du récit. Peut-être même, pourriez-vous tout inventer...

*- Cet atelier ne nécessite aucun talent particulier et les irréductibles de cet art seront les bienvenus et accompagnés dans cette passionnante aventure, pourvu que vous en ayez le désir et que vous souhaitiez vous y engager.

*- Ainsi, les thèmes proposés permettent un apprentissage très riche.

2-2-2 LES ATELIERS D'ÉCRITURE BORIS VIAN

par Pierre-Yves PETIZON

Le présent texte nous a été communiqué par le très regretté Commissaire Pierre-Yves PETIZON et par l'Animatrice et créatrice de l'atelier, Anne KAIL.

A*- Qu'est-ce qu'un atelier d'écriture ?

Depuis bien des années, le phénomène des ateliers d'écriture existe. Au début, il s'agissait de réunions où

plusieurs écrivains s'assemblaient pour recueillir les impressions des uns et des autres concernant leurs manuscrits. Et

puis au fil du temps, ces réunions prenaient des formes variées allant jusqu'à former des sociétés littéraires, voire même, des académies.

Plus tard, des néophytes dans l'art de l'écriture se sont regroupés voulant s'approcher de cet art magique et prodigieux qu'est l'écriture.

Tout comme un atelier de peinture ou de sculpture développe l'enseignement de la peinture ou de la sculpture, un atelier d'écriture propose l'apprentissage de la fonction écrite.

Ainsi, l'apprenti écrivain peut rencontrer la beauté de l'écriture et développer toute la richesse de celle-ci. Il est invité à découvrir la fonction esthétique (du grec *aisthêsis*, « sensation ») de l'écriture et à dépasser un style, trop souvent « informatif ». Peu

à peu, il goûte le jeu des mots, des sensations, des images ; il peut ciseler quelques phrases, telles celle-ci :

« On bavarde, on minaude, on patauge dans une tourbe fade pétrie des mots *gloire, honneur, héroïsme*, c'est fatigant, personne ne parle. » Les bienveillantes. Roman de Jonathan Littell, prix Goncourt 2006.

Il fait donc des gammes et progresse sur ce chemin.

L'atelier d'écriture permet également une expression : expression de soi, expression de sa sensibilité, mais aussi expression de son imaginaire et de son raisonnement.

En réalité, l'écriture est un art tout à fait complet et l'atelier d'écriture en est l'école.

B*- L'Association des Centraliens a créé ses ateliers d'écriture !

Cette année, l'Association des Centraliens, sous l'égide de Boris Vian, grand ancien, et le dynamisme de Pierre-Yves Petizon, a créé « Les Ateliers d'écriture de Boris Vian ».

Pierre-Yves pouvez-vous rajouter ce que vous souhaitez ici ?

C'est dans ce cadre qu'Anne Kail, professionnelle de l'écriture, animatrice et créatrice de ses ateliers à Paris, propose et conduit un atelier d'écriture sur le thème du **projet d'écriture**.

Neuf personnes, du mois d'octobre au mois de mai, se sont penchées sur le livre, modeste ou immense, qu'elles souhaitent écrire. Le travail a bien commencé, il est même très prometteur, mais bien sûr, les œuvres ont encore besoin d'un petit polissage !

Si la proposition de cet atelier est d'accueillir toute sorte de projet d'écriture, roman, nouvelle, poésie, biographie... cette année, le thème le plus traité a été la biographie, la sienne ou celle d'un autre, ou encore la généalogie de sa famille. A vrai dire, la biographie possède bien des richesses et des intérêts :

Elle permet de laisser une trace de sa vie et de constater à quel point notre vie est importante et intéressante. Recevoir la biographie d'un parent ou

celle d'un ami est tout aussi précieux et peut-être même plus, que de recevoir en héritage meubles et objets...

Mais peu à peu, l'histoire de la personne n'est plus d'actualité et c'est celle du monde qui est racontée et devient matériau pour les jeunes générations.

Quand il s'agit de présenter sa vie, il est bien évident que le facteur originalité est fondamental. L'un verra sa vie sous l'angle de l'Art, l'autre présentera ses réalisations professionnelles, quand le troisième réunira sous sa plume toutes les aventures amoureuses qu'il a pu entretenir...

Et puis certains trouveront une forme originale pour soutenir et mettre en avant leur vie, abécédaire ou carnet de photographies accompagnées de textes, recueil de poésies ou alors légende...

Tout semble possible.

C- L'an prochain les Ateliers persistent et quels sont vos projets ?

L'an prochain cette activité va se poursuivre et nous sommes heureux de vous inviter à rejoindre ce groupe très sympathique, deux mardis après-midi par mois ou deux jeudis après-midi par mois à partir du mois d'octobre...

Vous trouverez le bulletin d'inscription au groupe de Paris.

L'atelier proposera la conduite d'un projet d'écriture, celui-ci est totalement libre, biographie et aussi roman ou conte... Si vous n'aviez aucun projet d'écriture en tête, vous auriez alors toute la fraîcheur nécessaire pour vous exercer tout simplement à l'art de l'écriture.

L'atelier proposera d'ailleurs plusieurs modules sur la fiction

***- Pierre-Yves, ce qui suit, vous paraît-il juste ?**

Lors du déjeuner du 13 juin qui réunissait en assemblée plénière, Centrale-Généalogie, Centrale-Histoire, le « Club » du livre et les Ateliers d'Écriture, il a été exposé à quel point les Centraliens ont été utiles au monde entier...

Écrire ce qu'ils ont réalisé semble être très important et attendu...

Alors, vous qui conservez cette précieuse mémoire, venez apporter votre contribution à la constitution de divers écrits qui pourront constituer une fabuleuse bibliothèque!

Pour vous inscrire et pour tous renseignements complémentaires, contactez le Groupe de Paris.

2-3 La VIE du CERCLE GENEALOGIQUE

Les vacances sont le moment de faire le point sur quelques propositions qui vous ont été faites et qui semblent "en carafe", comme on disait autrefois.

Nous vous les rappelons :

A PROPOS DU TROMBINOSCOPE...

Dans le précédent numéro, nous avons demandé aux absents (ceux qui ont toujours tort...) de notre trombino d'envoyer en urgence leur photo d'identité couleur à Henri DUCHATEAU, 88 bvd Malesherbes 75008 PARIS

Hélas, personne n'a réagi, (était-ce en raison de la période des vacances ?) nous vous relançons une nouvelle fois. Nous le ferons désormais dans chaque bulletin, jusqu'à satisfaction... Vous le voyez, nous insistons, alors faites un petit effort !...

Christophe ALEXANDRE (58) – Marc ARMAND (58) – Colette BOITET (MA) – Pierre BONNET (58) – Christian CHARRIER (51) – Pol COSAR (49) – Charles COSTA (58) – Frédéric DELEUZE (MA58) – Pierre FREGEAC (58) – Michel GALIMBERTI (80) – Claude GAUTIER (50) – Stéphane GONIN (49) – Roger GOUDEAU (58) – Jacques HAINGERLOT (59) – Jean-Jacques HANAPPIER (50) – Henri-Pierre JOUANEN (50) – Jean LE COZ (48) – Pierre LEMOR (61) – Claude MAUNOURY (43) – Claude MERESSE (58) – Jean-Claude MICHEL (58) – Claude MOREL (59) – Jean-Yves MORLOCK (58) – Noël PONSAR (46) – Francis RIFFLET (ECN51) – André de SAINT LEGER (58).

A PROPOS DES LISTES DE COUSINAGES.

Dans l'antépénultième numéro 48 de « Vice nos ancêtres », nous vous rappelions qu'un des rôles essentiels de notre site web est de proposer au visiteur de trouver, parmi nos membres, un nouveau cousin, susceptible de lui fournir de nouveaux parents, selon patronymes et régions concernés.

Un tel site est intéressant pour tous, annonceur et/ou visiteur, à condition d'y trouver de nombreuses références. Malheureusement, sur une centaine d'adhérents, seuls, treize d'entre vous ont communiqué leurs coordonnées à ce jour. Il s'agit de : Robert BLOT, Yves CHAUDON, Jean-Louis CHAUVIN, Gérard DAGRON, André DENIS, Henri DUCHATEAU, Pierre GUISE, Henri-Pierre JOUANEN, Jacques LAPEYRE, Maurice LAFEUILLADE, Jean-Yves MORLOCK, Jacques PINETTES, Jean-Claude VINCENT.

Cette fois, il s'agit des présents, à féliciter... Les absents ayant toujours tort, nous ne pouvons que les relancer... Là encore, notre dernier appel est resté sans écho

A PROPOS DU CD-R « Caricatures ».

Nous avons vendu deux CD-R Caricatures durant les vacances., ce qui porte le total vendu à 114. On peut faire mieux sur une population de 18.000 centraliens. Au niveau du Cercle, nous avons enregistré 23 commandes sur 88 membres.

Aidez-nous en faisant la promotion de cet excellent outil auprès de vos camarades. C'est en effet un très bon produit, tant par la diversité de ces composantes que par la qualité de ses réalisations, et c'est aussi un excellent moyen de trouver des prospects pour notre Cercle.

Son prix : 20 euros, frais d'envoi inclus.

Et puis, c'est une façon agréable de faire rentrer un peu de trésorerie dans nos caisses.

Alors, là aussi, c'est à vous de jouer.

A PROPOS DE L'ASSOCIATION.

L'Association a lancé un très gros chantier intitulé « Charte de fonctionnement » destiné à clarifier les relations au sein des « Trois piliers », à savoir les promotions, les groupes régionaux (ou étrangers) et les groupements professionnels (ou culturel). Le but est de mieux définir qui fait quoi, en matière de mises à disposition des salles de réunion ou de repas, de prêt de matériel, de paiement centralisé, de possibilité de communication, de gestion financière, etc..

L'expérience passée a montré que le Cercle Généalogique avait tout avantage à définir clairement sa position. C'est ce que va essayer de faire le Bureau, au mieux des intérêts de tous ses membres.

Nous vous tiendrons bien entendu au courant des résultats.

Il faut souligner que, pour pallier à la suppression de l'avantage fiscal lié au versement de la cotisation, l'Association veut valoriser celle-ci en offrant des avantages à tous les possesseurs de la « carte de membre ». Ce qui renforce encore la nécessité d'adhérer à l'Association, dès lors que l'on adhère à une composante de l'ensemble, telle que le groupement Centrale Généalogie.

Nous vous encourageons donc vivement à régler votre cotisation à l'Association.

QUEL VOYAGE POUR 2008 ?

La Bourgogne s'étant avéré un beau succès, grâce à une formule qui s'est révélée souple et économique, il reste à préparer le prochain voyage de printemps, pour 2008.

Jean-Pierre LARREUR nous a déjà proposé de jeter des jalons pour organiser la sortie de printemps 2008 du côté de Fontainebleau, avec une visite aux Archives Nationales.

Qu'en pensez-vous ?

La solution d'une sortie "2 jours une nuitée" vous convient-elle ? Cela permettrait de vous faire connaître le sud de l'Île de France très fertile en monuments très intéressants.

3- LE COIN DES CHERCHEURS

Il y a ceux qui cherchent et qui ne trouvent pas. C'est fréquent.

Il y aussi ceux qui ne cherchent pas (au moins au départ) et qui trouvent. C'est plus rare.

L'aventure qui suit en est un exemple extraordinaire

3-1 Des TABLEAUX DE FAMILLE

par Jean van den BROEK

Jean van den BROEK nous expose ici une nouvelle méthode de prospection généalogique aux résultats étonnants en partant d'une tentative de vol avec effraction.

Vous lirez ici le récit de cette aventure aux développements aussi inattendus qu'extraordinaires.

Voici son récit...



Un voyage bien préparé.

Lors des vacances de février 2007, A., (appelons le Albert pour ce récit) un de mes petits-neveux vdB, se rend en voiture en Hollande, ce pays de ses ancêtres, où son père s'attache à y cultiver des relations de famille.

Celui-ci a fait l'effort d'apprendre le néerlandais, ce qui est plus que méritoire. Son fils Albert, mon petit-neveu, conserve dans sa poche un précieux carnet d'adresses.

Il visitait Amsterdam lorsqu'il découvrit que le pare-brise de sa voiture en stationnement avait éclaté : le véhicule a été l'objet d'une tentative de vol.

De l'intérêt de la Généalogie !

Albert sort de sa poche les coordonnées de la relation familiale locale : c'est « Bas », autrement dit Sébastien D. v. H. qui habite une belle maison bordant le quai du « Prinsengracht » (Canal du Prince).

Le lien de parenté avec « Bas » n'est pas évident : Il faut remonter à Marie-Elisabeth (1750-1801), fille de Pieter van den Broek (1718-1777) et de

Magdalena O'Brien (1727-1796). Elle même est la petite fille de George O'Brien (†1702), « l'Oie Sauvage » catholique qui, fuyant sa patrie persécutée par les Anglais, apporta le sang irlandais dans notre famille.

Les tableaux

Marie-Elisabeth et son frère Pieter ont été peints en 1753, aux âges de 3 et 4 ans par un artiste inconnu dont le délicieux tableau a été conservé dans une branche de notre famille hollandaise. Ils sont costumés : Pierre guide un petit bouc le quel tire un chariot où est assise sa sœur aînée.

Récemment un de mes neveux vdB, lui même commissaire priseur, a pu acquérir le « tekening ¹ » de ce tableau. (fig 1)

Quand il existe, le « tekening » est l'esquisse sur papier,

au crayon noir, que le peintre a tracée avant d'entreprendre la toile définitive. Elle omet souvent des détails que le peintre

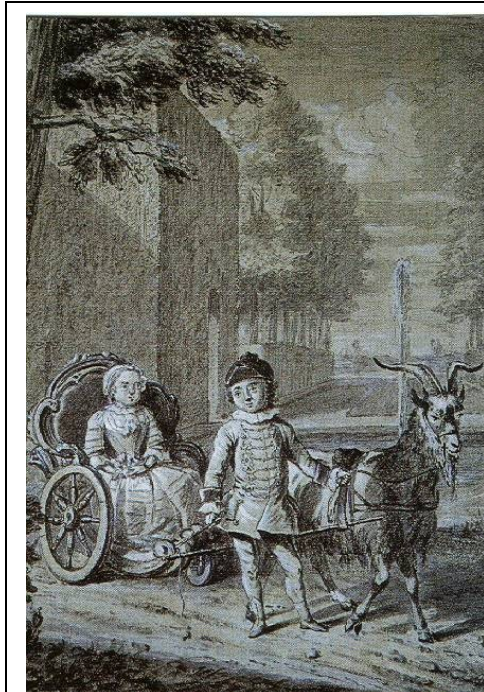


Fig.1 Pieter et Elisabeth van den Broek en1741

¹"Tekening" signifie esquisse au crayon préliminaire d'un tableau.

ajoutera sur l'œuvre définitive.

Un cadet des ces deux enfants, Jan Frédérick, (1758-1847) fut le père de mon arrière-grand-père, Prosper vdB.

Tous les « vdB » ont en mémoire les photos de ce merveilleux portrait.

Albert fut tiré de ses embarras de voiture par « Bas » avec une telle gentillesse qu'il en vante à ses proches son charme et celui de sa merveilleuse résidence du « Prinsengracht ».

Une sœur reconnaissante

Une de mes sœurs, celle qui n'hésite pas à prendre le train pour un oui ou un non, se précipite alors à Amsterdam pour admirer le site du canal, et remercier et interviewer le « cousin » obligeant, lequel est un raffiné critique d'art.

Celui-ci lui livre alors une stupéfiante nouvelle :

« Ne saviez-vous pas que depuis plusieurs années le musée Fabre de Montpellier, en France, détient plusieurs portraits de nos communs ancêtres vdB, ces toiles sont du grand peintre hollandais, Tibout Regters (1710-1768) ? »

Prêtées par le musée Fabre, elles ont été exposées quelques mois au Rijksmuseum d'Amsterdam.

Il ajoute « pour en savoir plus, procurez vous le livre édité en 2006, en Hollande à l'occasion de cette exposition, il est de Rudi Ekkart »

« Google » me met rapidement sur la piste de ce livre et le site « artscriptum.nl » me le fait parvenir.

Une découverte extraordinaire.

Stupéfaction des stupéfactions : je peux y admirer les magnifiques reproductions, tantôt en couleurs, tantôt en noir et blanc, de 8 toiles représentant des membres de ma famille, et quelques « tekenings » réalisés entre 1740 et 1768. De plus, le livre donne force détails sur la généalogie des personnes représentées et précise que 6 de ces toiles ont été léguées au Musée Fabre par les familles françaises Roverie de Cabrières et Sabatier d'Espeyran.

Ces familles sont aujourd'hui éteintes sans descendance.

Autre motif de stupéfaction : quel mystérieux lien de parenté peut-il exister entre ces deux familles languedociennes et les vdB ?

Muni d'un dictionnaire néerlandais-français je m'attelle à la lourde tâche de traduire les chapitres essentiels du beau livre.

Voici ce qu'explique le livre :

Tibout Regters (1710-1768), élève du peintre hollandais Quinkhard, a produit des nombreux portraits dont certains sont exposés au musée du Louvre, au Rijksmuseum d'Amsterdam, et aussi au musée Fabre de Montpellier.

Suivant les usages de l'époque, ce peintre avait des « patrons », c'est-à-dire des mécènes.

Ceux-ci commandaient aux

peintres des toiles.

Elles représentaient, soit des personnages officiels, soit des membres de leur famille, ou encore elles commémoraient des actions charitables.

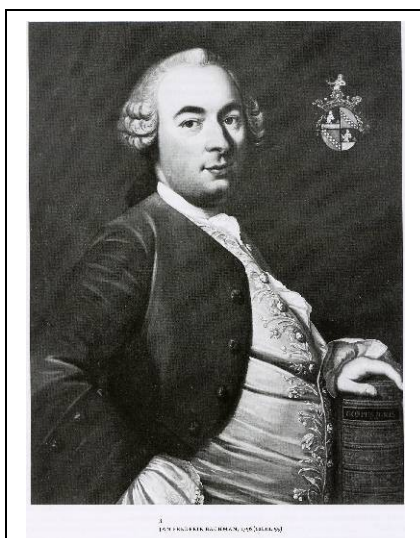


Fig 2 Jan Frederik BACHMANN



Fig 3 Catharina van den BROEK

Le plus fortuné des patrons de Tibout Regters était le très riche avocat *Jan Frederik Bachmann* (né en Surinam en 1720, mort à Utrecht en 1774).

L'épouse de Jan Frederik était *Johanna Catharina van den Broek* (1721-1788), laquelle était la sœur de notre ancêtre *Pieter van den Broek* (1718-1777), notre ancêtre qui s'allia avec *Magdalena O'Brien* (1727-1796) dont nous portons aujourd'hui le nom.

Un des fils de ce couple *Pieter-Madgdalena* portait le prénom de *Jan Frederik*. Il était donc sans doute le filleul du riche avocat-mécène.



Joanna Catharina ép. Bachman Pieter vdB Rijnier vdB Catharina Mijbos ép. vdB

Fig.4 Famille van den BROEK en 1748

Les 6 tableaux.

Les commandes répertoriées de Bachmann à Tibout Regters sont les suivantes :

- 1- Portrait de l'avocat *Jan Frederik Bachmann*, exposé au Musée Fabre (fig 2)
- 2- Portrait de son épouse *Johanna Catharina van den Broek*, exposé au Musée Fabre (fig 3)
- 3- *Jan Frederik Bachmann* et *Johanna Catharina van den Broek* dans leur salon, avec un serviteur noir portant une lettre (exposé au Musée Fabre) On y remarque, au-dessus de la glace la barre de gueules du blason *Bachmann* et l'aigle (plus noir qu'azur...) du blason *van den Broek*.

4- *Jan Frederik Bachmann* et *Johanna Catharina van den Broek* dans leur salon, exposé au Musée Fabre.(fig 4 à gauche)

Y sont représentés :

- a) *Johanna Catharina van den Broek* et sa famille dans son salon .
- b) *Pieter van den Broek* (1692-1758) son père (notre ancêtre)

- c) Son épouse née *Catarina Mijbos* (notre ancêtre)
- d) Son grand père *Reinier van den Broek* (1667-1748) faisant la lecture

5- *Jan Frederik Bachmann* et sa famille dans leur salon, même présentation que le précédent, mais avec un détail intéressant : la grand-mère y déploie une carte de géographie où son index montre *Surinam* dans les *Caraïbes*

(Tableau exposé au Musée Fabre)

6- Commémoration d'un ancêtre charitable de la famille *Swart* (la mère de *Jan Frederik Bachmann* était née *Swart*) (Tableau exposé au Musée Fabre) (fig 6 ci



Fig. 5 Salon de l'hôtel Sabatier d'Espeyran à Montpellier en 2002 où le tableau ci-dessus se trouve à gauche du miroir sur cette photo..

dessous)

7- Famille de *Cornelis van den Broek*. (*Cornelis* (1698-1777) frère cadet de

Pieter (1692-1758) avait épousé Lucia Allard dont est issue une descendance vdb ce tableau représente aussi le fils Cornelis (N°2) du couple (1733-1789). Ce tableau qui a été esquissé en un dessin (tekening) qui est conservé chez les descendants. Sur le tableau, daté de 1760, Regters a figuré, accroché au mur, le portrait de « feu » Rijnier van den Broek (décédé en 1748)

Un détail important.

Le livre précise un détail important : pour plusieurs toiles on détient l'esquisse (« tekening ») qu'à exécutée le peintre avant d'exécuter le tableau définitif.

Entre d'esquisse et la toile apparaissent de petites différences dans le détail. Celui-ci est moins poussé dans l'esquisse. Quand cela a été possible, le livre de Rudi Ekkart juxtapose les reproductions de l'esquisse et de la toile.

La contemplation de ces œuvres nous a livré une *information capitale* : le décor champêtre qui sert de fond à la peinture intitulée : « Commémoration d'un ancêtre charitable de la famille Swart » (fig 6) est *identique* à celui dans lequel le peintre a placé Marie-Elisabeth et son frère Pieter croqués en 1753, aux âges de 3 et 4 ans par un artiste "inconnu" (fig 1), dont la famille vdB détient aujourd'hui la toile et le « tekening ».

Cet artiste ne peut être que Tibout Regters.

Le livre hollandais signale que M Buvelot a publié un ouvrage sur la peinture hollandaise et flamande du musée Fabre, et que quelques pages de

cet ouvrage sont consacrées à Tibout Regters.

Je me procure alors ce livre dont le 2^{ème} auteur est Olivier Zeder, conservateur au Musée Fabre.

Le conservateur du Musée Fabre.

Je suis entré en contact avec ce monsieur qui m'invite avec ma famille à une présentation des 6 tableaux des dations Roverie de Cabrières et Sabatier d'Espeyran actuellement en réserve.

Nous pouvons les admirer pendant qu'il nous explique que ces pièces proviennent de l'hôtel Sabatier d'Espeyran, annexe du musée Fabre, actuellement en cours de restauration.

Il nous précise qu'une madame Groux de Mieri, née Isabelle Jacquin a découvert les origines de ces tableaux.

Et voici qu'à la fin du mois d'août 2007, nous recevons d'elle, par courrier, un stupéfiant document.



Fig 6 Commémoration d'un ancêtre charitable de la famille SWART
Anna Maria Magdalena Bachmann (enfant) et le monument

C'est la photocopie du N°26, de mai 2002, du Bulletin Historique de la Ville de Montpellier.

Une reproduction du tableau de Tibout Regters « Commémoration d'un ancêtre charitable de la famille Swart » (fig 6) en illustre la couverture. Et le nom de *van den Broek* est cité dans un long texte signé par Isabelle Jacquin.

Notre famille n'en savait rien, cinq ans se sont écoulés depuis, et il aura fallu qu'un pare-brise de voiture éclate à Amsterdam pour le découvrir !

A ce document était joint un dépliant intitulé « Hôtel de Cabrières Sabatier d'Espeyran ». On y admire une superbe photo du salon rouge du premier étage de l'hôtel où sont accrochées les 6 toiles de Tibout Regters.

À gauche du grand miroir, je reconnais mon ancêtre Reijnier van den Broek entouré de sa famille (fig 5).

L'histoire des 6 tableaux.

Voici l'histoire des 6 tableaux telle que l'a reconstituée Isabelle Jacquin.

Jan Frederik Bachman et Johanna Catharina van den Broek eurent plusieurs enfants, mais seule, leur fille Anna Magdalena Bachman parvint à l'âge adulte. Elle épousa en 1769 le Français Pierre de Vignolles de la Farelle, négociant originaire d'Anduze, en Languedoc. Le ménage s'installa à Amsterdam sur le Keizersgracht et y mit au monde deux filles. Il ne regagna la France qu'après 1788. L'aînée, Françoise Jeanne (1772-1858) épousa en 1797 Louis Philippe de Paul (1772-1858). Leur fils Louis Frédéric épousa l'Irlandaise Susan Fortescue. C'est alors que par le mariage de leur fille Louise Charlotte, la famille de Paul s'allia en 1855 à la famille

Despous. Prenant le nom de Despous de Paul, cette riche famille Montpelliéraine, fut anoblée par un bref pontifical de 1877 qui lui accorda le titre de comte. Elle avait construit, après 1870, un superbe hôtel à Montpellier, 6 rue Montpelliéret, auprès de l'Esplanade. Une des filles du comte Despous de Paul, Louise Charlotte, épousa en 1880 Antoine de Cabrières. Elle était l'arrière-arrière petite fille de Pierre de Vignolles de la Farelle. C'est de ce couple que sont issues deux filles : Olympe, qui devint Madame Frédéric Sabatier d'Espeyran (1881-1967) et Françoise Marie, (1884-1975) restée célibataire.

Ainsi, deux dames de la famille Rovérie de Cabrière, laquelle semble aujourd'hui éteinte, léguèrent ces 6 tableaux de Tibout Regters au Musée Fabre. Elles étaient Melle Rovérie de Cabrière, châtelaine du Verteil, à St-Aunes (Hérault) et sa soeur Olympe Rovérie de Cabrière, madame Sabatier d'Espeyran, veuve.

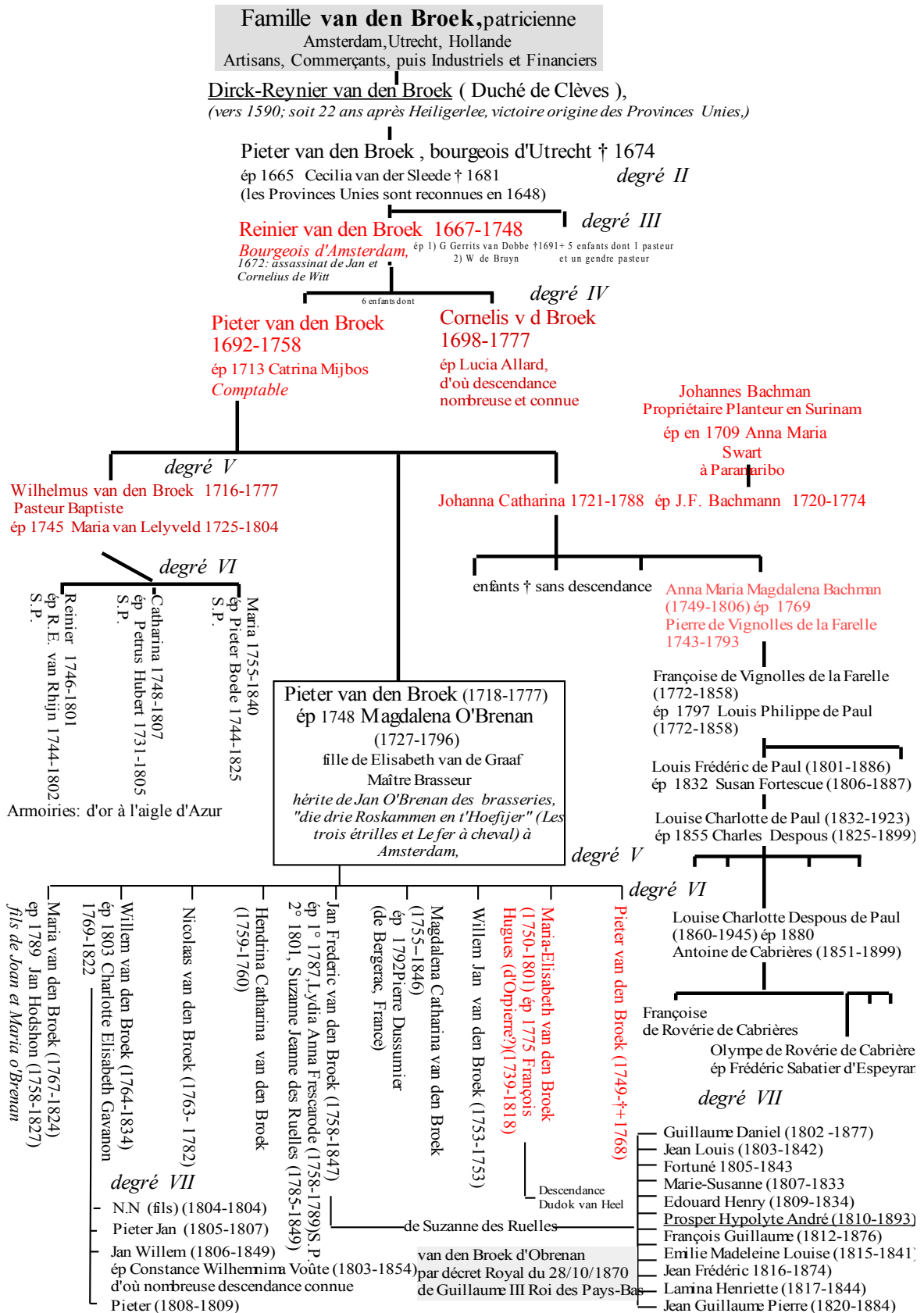
Le legs Sabatier d'Espeyran comportait aussi un bel hôtel et une bibliothèque. Cet hôtel sis au 6bis rue Montpelliéret est une partie de l'hôtel construit par la famille Despous de Paul.

La figure 5 représente le grand salon de cet hôtel en 2002 avant sa restauration.

Cette fois, nous pouvons dire que la famille van den Broek, qui sera invitée à la réouverture du musée Sabatier d'Espeyran, connaît l'histoire de 6 magnifiques tableaux, grâce à l'éclatement d'un pare-brise !

Jean van den Broek, août 2007.





3-2 CURIOSITES GENEALOGIQUES CAPETIENNES

par André DENIS

Dans un précédent numéro de « Vive nos Ancêtres », un fidèle lecteur nous demandait qui pouvait l'aider à retrouver le lien de parenté entre les deux reines de France, Catherine et Marie de Médicis.

Devant l'absence de réponse, André DENIS a réalisé cet été une recherche historique qui aboutit sur une certitude : « elles étaient cousines au 6e degré ». En voici la preuve, trouvée dans l'excellent livre de Jean ORIEUX « Catherine de Médicis », paru chez Flammarion en 1986 dans la série « grandes biographies »

La parenté.

Catherine et Marie descendaient toutes les deux, au sixième degré, du même ancêtre, Jean de Médicis, au travers de ses deux fils Cosme l'Ancien et Laurent :

Jean de Médicis (1360/1429) épouse Ricardia BUERI, dont deux fils :

++ Cosme l'Ancien (1389/1464) épouse la contessina dei BARDI, 3 enfants, dont :
+ + Pierre le GOUTEUX (1416/1469) épouse Enczezia TORNALUONI, quatre enfants dont :
+ + + Laurent Le MAGNIFIQUE (1449/1492) épouse Clarice ORSINI, quatre enfants, dont :
+ + + + Pierre le MALCHANCEUX (1471/1503) épouse Alphonsine ORSINI, un fils :
+ + + + + Laurent II, duc d'URBINO (1492/1519)
épouse Madeleine de la TOUR d'Auvergne, une fille :
+ + + + + Catherine de MEDICIS (1519/1589) ép. en 1533
Henri II, roi de France.

++ Laurent (1395/1464) deux fils, dont :
+ + Jean (+1498) un fils :
+ + + Jean des Bandes Noires (1498/1526) un fils :
+ + + + Cosme premier le Grand, duc de Toscane (1519-74)
+ + + + + François 1er duc de Toscane, épouse Jeanne
d'Autriche et Bianca CAPELLO, une fille :
+ + + + + Marie de MEDICIS (1573/1642) épouse en 1600
Henri IV, roi de France.

C.Q.F.D.

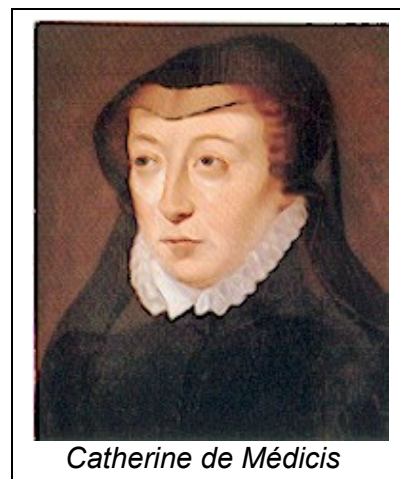
La famille Médicis.

Le cousinage ayant été démontré, ajoutons quelques commentaires sur cette célèbre, bien que roturière, famille de riches Florentins.

Le succès des Médicis est basé sur une énorme capacité de travail, un sens des risques mesurés, une habileté politique hors du commun et un don extraordinaire pour entraîner les foules. La richesse de cette famille est étroitement liée à celle de la ville de Florence (à l'époque 85.000 habitants) tirée du tissage de la laine grâce à l'alun et à certains secrets de teinture, et sa renommée grâce aux artistes de la Renaissance qui en ont

fait la splendeur, sous les mécénats de Pierre le GOUTTEUX et de Laurent le MAGNIFIQUE..

Le premier Médicis connu était apothicaire (d'où le nom Médecin) et explique la place de sept pilules (ou palles) dans son blason, à ne pas confondre avec les besants d'or des vieilles familles de croisés. Banquiers de père en fils, les Médicis accumulent d'énormes richesses et prêtent aux différents rois d'Europe. Louis XI va faire droit à Pierre Le GOUTTEUX d'ajouter trois fleurs de lys dans les armes de la famille... quelle prophétie ?...



Catherine de Médicis

Notons aussi que le clan MEDICIS fournira deux papes à l'Eglise :

- **Jules** (1478/1534) fils bâtard de Julien (1453/1478) lui-même quatrième enfant de Pierre Le GOUTTEUX, sous le nom de Clément VII.
- **Jean**, deuxième fils de Laurent Le MAGNIFIQUE (1475/1521) pape en 1513 sous le nom de Léon X.

C'est ce pape Léon X qui, voulant donner un grand protecteur à son neveu Laurent, va demander au roi de France François 1er de lui trouver une épouse choisie dans la famille royale. Souhaitant avant tout ceindre la couronne royale de Naples, le Beau François propose Madeleine de la TOUR d'AUVERGNE, de sang royal par sa mère. Il va même organiser au château d'Amboise un somptueux mariage qui dure dix jours. La dot aussi était remarquable, 300.000 ducats d'or, et 2 tableaux de Raphaël aujourd'hui au Louvre. L'Auvergne avait conquis Florence et la Renaissance Italienne.

Encore deux épisodes.

Ne quittons pas cette illustre famille sans évoquer deux épisodes :

- la révolte du moine dominicain SAVONAROLE, esprit fanatique qui souleva la population florentine contre Pierre le MALCHANCEUX, accusé d'avoir cédé les clefs de la ville de Pise aux troupes de Charles VIII pour éviter le siège de la capitale. Après avoir brûlé de nombreuses œuvres d'art et quelques

riches florentins, le moine fanatique finira à son tour sur le bûcher, sur ordre du pape Alexandre VI BORGIA et de son fils César ;

- du temps de Pierre le GOUTTEUX, une guerre civile va éclater entre les guelfes qui regroupent les grandes familles et les gibelins, qui s'appuient sur les artisans. La cruauté et la haine vont de pair chez les florentins, dont une moitié massacrent l'autre. La ville mettra beaucoup de temps à s'en remettre.

Autres curiosités sur les VALOIS

Le roi Henri II (celui des buffets de notre enfance) partagera ses nuits entre deux couches :

- celle de son épouse Catherine de MEDICIS, 10 ans plus jeune que lui, à qui il fera à terme 10 enfants,
- celle de la belle Diane de POITIERS, 10 ans plus âgée que lui, à qui il confiera le trésor royal sous forme de bijoux..



Diane de Poitiers

Si l'on vous dit que ces deux personnes étaient cousines, que répondriez-vous ? Vrai, ou faux ?

Question subsidiaire, pour départager les ex-aequo :

Comment expliquer que le couple royal ait mis 11 années avant de voir l'arrivée de son premier enfant, puis en ait eu 10 durant les onze années suivantes ? Miracle ou médecine ?



3-3-1 A PROPOS DES ETATS CIVILS...

Plus de 813 000 nouveaux relevés d'Etat Civil

Allié incomparable du généalogiste professionnel ou amateur, l'Etat Civil français regorge de richesses pour qui veut retrouver ses ancêtres et construire son arbre généalogique.

La consultation de ces actes d'Etat Civil n'est pas toujours aisée si l'on n'habite pas dans le département en question ou si l'on éprouve de la difficulté à lire les écritures manuscrites

- Ain (01)
- Aisne (02)
- Allier (03)
- Alpes-Maritimes (06)
- Bouches-du-Rhône (13)
- Calvados (14)
- Charente (16)
- Cote-d'Or (21)
- Jura (39)
- Maine-et-Loire (49)
- Manche (50)
- Meurthe-et-Moselle (54)
- Meuse (55)
- Moselle (57)
- Nièvre (58)
- Orne (61)
- Bas-Rhin (67)
- Haute-Saone (70)
- Deux-Sèvres (79)
- Tarn (81)
- Vosges (88)
- Yonne (89)
- Etranger
- Belgique

anciennes. Genealogie.com vous propose donc de consulter des relevés informatisés de ces documents d'origine pour vous permettre d'avancer dans vos recherches

Aujourd'hui, c'est plus de 813 000 nouveaux relevés d'acte d'état-civil qui ont été mis en ligne pour les départements suivants : Avec cette mise à jour, c'est près de 61 200 000 d'informations qui sont disponibles pour l'Etat Civil des départements français

3-3-2 ARCHIVES JUDICIAIRES : DES RENSEIGNEMENTS PRECIEUX.

Tous les généalogistes amateurs vous le diront : La recherche de ses ancêtres est un jeu auquel on se laisse prendre, pour le double plaisir d'être à la fois historien et détective. Dans une telle approche, les innombrables dossiers judiciaires constituent un gisement de trésors d'une valeur inestimable.

De quoi s'agit-il ?

Les querelles d'intérêt ont des origines multiples : conflits de la vie quotidienne, exigences de dommages et intérêts, contestation en matière de succession, absence de règlement de dette, etc. Pour chacun de ces litiges, chaque partie en présence expose sa situation, qui constitue un ensemble d'informations précieuses pour la descendance.

Tout est consigné par écrit, dans chaque pièce de la procédure, jusqu'au jugement final qui peut n'intervenir que de nombreuses années plus tard. S'agissant de litiges d'origine familiale, toute une famille est ainsi largement décrite avec son patrimoine, ses usages et ses clans d'intérêt. Dans de nombreux dossiers, les pièces annexes sont les plus

intéressantes (testament, contrat de mariage, donations, etc.).

Où les chercher ?

Sous les habituelles réserves des 100 années de communications, on trouve l'essentiel des documents judiciaires en série B pour l'Ancien Régime (droits écrits et coutumiers pour les justices seigneuriales, municipales et royales), en série L pour l'époque révolutionnaire (tribunaux de justice de paix créés en 1790), en série U pour les plus récentes (Code Civil promulgué en 1804).

Qu'y trouve-t-on ?

On y trouve de très nombreuses situations de la vie de tous les jours, et en voici quelques unes :

Les insinuations judiciaires.

A l'origine, il s'agissait d'enregistrer les donations, tel que le prescrivait l'ordonnance de Villers-Cotterêts, bien connue des généalogistes.

Ce champ d'action sera bientôt élargi aux testaments, aux contrats de mariage, et cela peut être précieux en cas de disparition des archives notariales.

En quelque sorte, un service des hypothèques, ou de l'enregistrement...

Les déclarations de grossesse.

Un édit de 1586 contraignait les femmes non mariées à déclarer leur état de grossesse, dès qu'elles en avaient connaissance. En cas d'absence de déclaration, si l'enfant décédait à la naissance, la peine encourue était tout simplement la pendaison.

La déclaration précisait le nom du père (tel que le déclarait la future mère, donc sujet à caution) et débouchait le plus souvent sur une demande de pension alimentaire en autres dommages et intérêts.

Les tuteurs et curateurs.

Selon les situations, il existe plusieurs formes de tutelle ou de curatelle. Rappelons que le tuteur doit prendre soin d'un mineur ou d'un incapable, alors que le curateur n'est chargé que de la gestion de ses biens.

Les dossiers renseignent sur les causes de la mise en tutelle ou curatelle, et donc sur la description complète de la famille (ou plutôt de l'absence de famille) et sur l'état civil de chacun des membres du conseil de famille. Apparaît également l'importance chiffrée des biens du mineur ou de l'incapable.

La justice de paix.

Le juge de paix, personnalité locale clairement désigné (souvent le notaire) règle les nombreux litiges de la vie courante : servitudes et mitoyennetés, querelles de voisinage, mais aussi déclaration de grossesse (jusqu'en 1830), recherche de paternité, paiement de dettes, etc. Le juge de paix préside aussi les conseils de famille, en cas de tutelle ou de curatelle.

La prison.

Elle existe très localement, telle la justice de paix. On va trouver ici les registres d'écrou avec la mention des identités et les raisons de l'emprisonnement.

C'est donc un fidèle miroir des aspects les plus mouvementés de la vie locale. Ces archives judiciaires sont particulièrement détaillées pour la période révolutionnaire.

Séparations de corps et de biens.

Ces procédures de séparations, de même que les divorces après 1884, relèvent des tribunaux de première instance. Ils intéressent en premier lieu les généalogistes, car ils rappellent nécessairement le lieu et date du mariage, les noms, prénoms et âges des enfants éventuels. Ils précisent également l'importance des biens possédés par le couple et leur nouvelle répartition.

Les informations qui précèdent sont tirées du livre « La Généalogie : Comment retrouver ses ancêtres » de Francis Christian, aux éditions « Sélection du Reader Digest ».



4- LE COIN des CURIEUX

4-1 LÉGENDES D'AUVERGNE

par Henri POURRAT

Henri POURRAT, vieux complice de notre bulletin depuis six ans avec la suite des contes et légendes d'Auvergne, nous parle maintenant de ces « innocents de village », ceux que nous pourchassions petits dans nos campagnes de vacances, pour se moquer de leur bêtise...

Le foie de veau.

Il y avait une fois trois hommes de la montagne qui avaient gagné de l'argent en vendant leurs sapins, bois d'oeuvre et bois de chauffage. Depuis, ma foi, ils se faisaient valoir. Il leur venait des idées de grandeur, ils avaient entendu parler du foie de veau en civet : à la façon des gros bourgeois, ils voulaient manger du foie de veau !

Un dimanche, au bourg, à la sortie de messe, ils vont chez le boucher.

Ils achètent un foie de veau, sans y plaindre les sous.

« Mais, dirent-ils, il faut nous expliquer comment ça se fait cuire. Nous voudrions le manger à la sauce au vin, comme dans les grandes maisons. »

La bouchère était brave femme, elle leur explique, tout, point par point. Ha, que de choses à se mettre dans la cervelle : le vin, le sel, le poivre, et le bouquet garni...

« Sûr et certain, nous en oublierons la moitié. Oh, dites, sans vous commander, si vous nous le mettiez par écrit ? Couchez-la-nous sur un bout de papier, la recette... »

Plus brave femme que jamais, elle arrache une page à son carnet, écrit ligne par ligne.

Le plus décidé des trois, le Pierre, celui qui portait la parole, plie le papier, le glisse dans son gousset.

Ils partent. Ils s'en retournent chez eux, tout glorieux à l'idée de manger du foie de veau à la sauce. Et l'un des trois, bien sûr, avait le foie dans un panier.

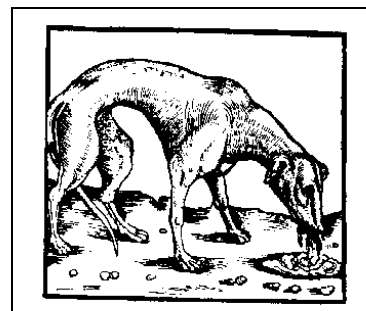
Mais celui-là, en arrivant au haut de la côte, eut à faire ce que le roi lui-même ne peut pas faire faire par un autre.

Il laisse les deux camarades prendre les devants, passe derrière une haie, pose le panier à quatre pas de lui...

Tout à coup, à quelque bruit qui s'était fait, il tourne la tête...

Ha alors, il se dresse, criant, jurant, faisant de grands bras.

« Ah, Pierre, Tienne! Arrêtez-le, tonnerre de tonnerre! Il emporte le foie de veau !! »



C'était un chien qui rôdait par là, une de ces bêtes dévorantes. Il avait flairé le panier, avait enlevé le foie d'un coup de gueule, et le tenant aux dents, il filait comme un lièvre.

Enfin, les deux camarades comprennent ce que l'autre leur veut, avec ses cris.

Le Pierre, ce décidé qui avait mené toute l'affaire, se lance après le chien.

Mais, par prés et par champs, ce chien avait gagné le large. Allez le rattraper, maintenant !...

Au bout de dix pas, le Pierre fait halte. Et à pleine voix, tapant sur son gousset

: « Ca va, ça va! Il emporte le foie de veau : qu'est-ce qu'il en fera? Il n'a pas la recette ! »

Le deuxième escargot..

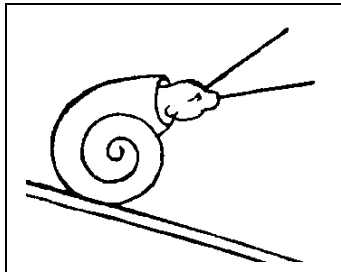
Il y avait une fois trois hommes qui ne pouvaient pas passer pour les plus

éveillés de l'endroit. Et c'était dans le pays de la plaine où les gens ne sont pas

accusés d'être vifs.

Ils firent la partie, un certain mois de mai, de manger les escargots en buvant un pot de vin. Chacun des trois irait à la chasse, dans les vignes, et en apporterait un cent. Rendez-vous est pris au cabaret pour le lendemain soir, huit heures.

Le lendemain soir, huit heures sonnées, un des trois s'amène, les mains aux poches. Il n'avait pas trouvé un seul pauvre escargot.



« Mais, dit-il à l'hôte, puisque chacun des camarades doit en apporter cent, deux cents, c'est bien assez.. Une demi-heure après arrive le deuxième, et lui non plus n'apportait rien.

-Tu crois que cent escargots pour boire un pot de vin blanc, ce ne peut pas suffire ?

-Oh! que si. Et tu vois, il doit avoir ramassé sa centaine puisqu'il n'est pas encore là...! >

A neuf heures, traînant la savate, le camarade arrive enfin.

« Alors, ta chasse?

- Eh bien, j'en avais trouvé deux ...

- Deux ?

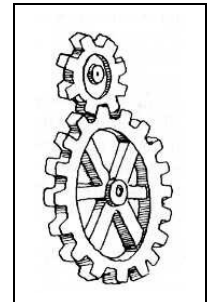
-Seulement, le deuxième m'a échappé! ..»

4-2 POUR ENTRAÎNER VOS MENINGES.

LES ROUES DENTÉES : Rappel du problème posé au n° 49.

Une roue à 8 dents s'engrène dans une autre à 24 dents. Lorsque la grosse roue tourne, la petite tourne autour d'elle.

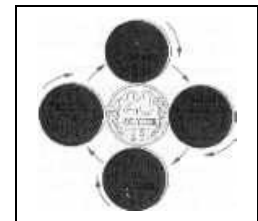
Combien de fois la petite roue aura-t-elle tourné autour de son axe lorsqu'elle aura effectué un tour complet autour de la grosse ?



LA SOLUTION...

Si vous croyez que la roue dentée fera 3 tours, vous êtes dans l'erreur. Ce sera 4. Pour bien voir de quoi il retourne, placez devant vous, sur une feuille blanche, deux pièces de monnaie identiques, par exemple de 2 euros, comme représenté sur la fig. 17. En tenant celle du bas, faites rouler celle du haut tout autour de sa circonférence.

Vous remarquerez quelque chose d'inattendu : lorsque la pièce du haut aura parcouru la moitié du chemin et se trouvera en bas, elle aura déjà effectué un tour complet sur elle-même, ce que vous constaterez en repérant la position de ses chiffres. En parcourant un tour complet de la circonférence de l'autre, la pièce aura donc fait non pas un, mais deux tours.



En général, lorsqu'un corps, en tournant, se déplace selon un cercle, il fait un tour de plus qu'on ne peut le constater directement. C'est pour cela que notre Terre, en faisant le tour du Soleil, tourne sur son axe non pas 365 fois 1/4 mais 366 1/4 si on compte ses révolutions non pas par rapport au Soleil mais par rapport aux étoiles.

Vous comprenez à présent pourquoi le jour sidéral est plus court que le jour solaire.

NOUVEAU PROBLEME : LE CHAT ET LES SOURIS.

Un chat part à la chasse aux souris. Le premier jour, il attrape le tiers des souris. Le lendemain, il met la patte sur le tiers des souris restantes et il fait de même le troisième jour. Le quatrième jour, il coince les huit dernières souris.

Combien de souris y avait-il au départ ?

Solution dans le prochain numéro. (NDLR C'est facile, vos neurones ne vont pas exploser)

5- LE COIN des ÉCHANGES

TEMOIGNAGES DE CENTRALIENS.

de Jean-Claude TRUTT.

Nous avons relaté en son temps les efforts réalisés par les camarades de la 48, sous la houlette de leur délégué Jean THIBEAU, pour témoigner de leurs expériences en matière des trente glorieuses.

Sur ce même sujet, Jean-Claude TRUTT (58) se souvient :

J'ai pris beaucoup de plaisir à lire vos 30 Glorieuses. Nous dans la 58, forcément, on n'en a eu que 20 ! Mais on a encore pu en profiter nous aussi.

Moi, par exemple, j'ai commencé – pour essayer de retarder mon départ pour le service en Algérie – à travailler à Saclay dans le graphite nucléaire et j'ai été visiter Marcoule où notre camarade de Laage de Meux s'occupait de G1 et de G2 et m'a reçu avec un Rosé du coin qu'ils appelaient le Rosé atomique. Plus tard pendant le service militaire j'ai réussi à me faire verser à la Section technique de l'Armée où j'ai assisté à l'explosion des bombes 3 et 4. Puis au retour du service j'ai rejoint Pierre Valençon à Fives-Lille et on a participé à la révolution dans la technique sidérurgique : acier à l'oxygène, coulée continue, préparation des minerais, etc.

Et puis en 70, je suis parti au Luxembourg prendre la direction d'une petite boîte, ce qui a été une autre expérience, exaltante aussi, peut-être un peu plus stressante par contre. J'ai longtemps cru que je devais cette opportunité au délégué de la 48.

Je viens seulement de m'apercevoir qu'il s'agissait de celui de la 46, Maxime Monne. Il avait dansé avec une jeune et joyeuse veuve qui lui racontait ses malheurs : son mari mort subitement d'un cancer, son associé, loin, à Vichy, ne pouvant s'occuper de l'affaire, les directeurs sur place incapables et ne s'entendant guère, une filiale allemande qui n'en faisait qu'à sa tête. Il nous faudrait un technicien, un Quat'zarts pour s'occuper de la production.

Pas du tout, lui répond Monne, il vous faut un Piston et vous devez le nommer tout de suite Directeur général de

votre panier de crabes. Alors Monne voit mon délégué de l'époque Guy Belleil et lui demande : t'as personne qui cherche du boulot ? Et qui parle allemand ? Si, dit Belleil, j'ai Trutt ! Et voilà pourquoi, 37 ans plus tard, je suis toujours à Luxembourg.

Ce ne fut pas une décision facile à prendre : quitter Paris pour Luxembourg qui, alors n'était qu'un grand village, laisser les projets d'aciéries complètes et les usines-cathédrales pour un petit produit de rien du tout, le Tirfor, et des PME. Mais je l'ai fait et jamais regretté.

Comme j'ai toujours aimé les livres (littérature et sciences humaines) j'ai écrit un bouquin qui s'appelle *Voyage autour de ma Bibliothèque*, où je parle aussi de temps en temps de mes souvenirs professionnels et que j'ai mis en ligne à l'adresse www.bibliotrutt.eu

Mes souvenirs de Fives et de la sidérurgie se trouvent au tome 2, chapitre Istrati et ceux qui décrivent les joies et les malheurs du chef d'entreprise de moyenne entreprise au même tome au chapitre Haggard.

J'ai encore eu l'occasion de rencontrer des camarades de la 48 au moment des 35 heures, quand on avait fait un groupe de travail à Centrale pour trouver d'autres solutions au chômage.

J'avais un dada à l'époque : les charges sur salaires. J'avais 8 filiales en Europe et j'étais choqué par tout ce que l'on mettait sur le dos des salaires en France : 50% alors que l'on descendait à 30% en Espagne et Belgique et qu'on était inférieur à 20% partout ailleurs.

Après en avoir fait mon exposé à la rue Jean Goujon, votre camarade Maisonrouge a pris la parole pour couper court en disant que les charges étaient les mêmes en Allemagne qu'en France et puis il est parti. Je n'ai même pas pu lui

répondre. Or moi j'étais gérant en Allemagne depuis 20 ans, c'est moi qui avais fait le plan comptable de mon groupe et je savais ce qui était dans les comptes.

Votre illustre camarade n'a probablement jamais eu l'occasion d'entrer dans ces "détails"...

J'ai passé mon étude à beaucoup de gens. J'estimais qu'il était illogique de dire que l'on voulait s'attaquer au chômage et en même temps de charger le coût du travail. Mais à gauche on disait : quoi ? Alléger des charges qu'on appelle patronales ? Faire un cadeau aux patrons ? A droite : mais les passer où ces charges ? Sur le budget de l'Etat ? Sur les impôts ? Quelle horreur.

Et puis on a eu les 35 heures. La cata !

Essentiellement à cause des cadres. Quand les moteurs d'une PME, chef de BE, chef achats, chef méthodes, vendeurs sur la route et à l'export ne peuvent plus travailler comme avant et ne veulent pas être les dindons de la farce, l'entreprise est foutue...

A ces réunions j'ai fait la connaissance d'un autre camarade de la 48, Yvon Gattaz, et j'ai été frappé par son enthousiasme pour l'entreprise.

Je me suis même laissé entraîner par lui dans son Association des Entreprises moyennes patrimoniales (je n'y avais pas tout à fait droit, mais comme j'avais réalisé un LMBO majoritaire...) et j'ai vu les avantages de ce genre de sociétés où les dirigeants-actionnaires ont une vue à long terme de leur entreprise, ce qui ne les empêche pas d'obtenir en général de meilleures performances que la moyenne (j'ai d'ailleurs eu des contacts avec quelques très grandes sociétés patrimoniales : Sommer-Allibert, qui l'était encore à l'époque, et surtout Manitou qui m'a particulièrement impressionné).

J'ai trouvé que les témoignages rassemblés dans vos 30 Glorieuses avaient quelques tonalités émouvantes. D'abord ils insistent souvent sur le fait que le travail était enthousiasmant mais dur.

Ils ne parlent d'ailleurs pas trop des détails matériels : et pourtant on était mal payés dans les grosses boîtes. Je me rappelle que jusqu'au moment où j'ai quitté Fives au milieu de 70 mon compte en banque était désespérément vide à chaque fin de mois.

Mais on retrouve aussi dans plusieurs témoignages le regret de la perte d'une certaine humanité dans les rapports. Et c'est aussi ce que j'ai ressenti. Quand on doit licencier, surtout quand on connaît personnellement les gens qu'on licencie et que l'on sait qu'ils auront du mal à retrouver du travail.

La dépendance de plus en grande du dirigeant de ses actionnaires financiers. Peyrelevade a décrit cette dictature des marchés pour le CAC 40.

Je pourrais en dire autant à propos des fonds qui font les LMBO dans les PME : c'était une très belle solution pour les dirigeants qui pouvaient reprendre les sociétés de leurs actionnaires familiaux.

Mais hélas les fonds ont besoin de fonctionner au court terme (puisqu'à cause de l'endettement leur seul revenu ne peut être que la plus-value). Et les entreprises ont besoin pour survivre du long terme. Les deux coïncident de moins en moins. Seul le profit compte. A terme de plus en plus court. Les hommes et les produits ne comptent pas beaucoup dans cette mécanique-là.

Le célèbre gourou du management américain Peter Drucker, se demandait : « Peut-on accepter que les analystes financiers croient que les entreprises font uniquement de l'argent et pas, par exemple, des chaussures ? ».



5-2 DES NOUVELLES DE CAMARADES.

Appel à témoignage...

Voilà que nous avons perdu l'adresse de Francis RIFFLET, qui ne semble plus habiter Maisons Laffitte, et qui n'apparaît pas dans l'annuaire des Centraliens. Il a cotisé 3 ans, de 2002 à 2005....

Qui peut nous aider à retrouver ce « wanted » ? Forte récompense.

De notre ami Jean-Louis CHAUVIN.

Par un récent courriel, Jean-Louis nous apprend qu'il a subi un accident vasculaire cérébral en juillet, avec à la clef trois jours à l'hôpital Foch, de nombreux soins à subir (kiné, orthophonie, etc.) et l'annulation de son projet de croisière fin septembre Il nous demande de le libérer de toutes ses obligations au Bureau du Cercle.

Bien sur, Jean-Louis, l'essentiel est de te soigner. Connaissant ton courage et ta volonté, nous sommes certains que tu vas très bientôt surmonter ces difficultés. Reste encore cotisant du Cercle, nous aurons encore besoin longtemps de tes conseils.

Ceci souligne la fragilité de notre organisation, et la nécessité impérieuse de renouveler nos effectifs. Merci à tous de nous amener des camarades jeunes.

De Henri Paul RUELLAN

« J'ai déménagé, mais mon nouvel immeuble n'atteint que le premier étage. En attendant d'être hors d'eau, on peut m'écrire en province, 11, ave des Ebihens – 22770 – LANCIEUX ; tel. : 02.96.86.21.10. Pour les métropolitains, je signale que 'Ebihens' signifie 'petite ville'. »

De Jean-Claude TRUTT (58) CGDC n°148.

Il nous a confié : *« De mon côté je connais à peu près mes ancêtres jusqu'à la révolution française, ce qui me suffit. (Il faut dire qu'en Alsace ces recherches ont été obligatoires pour établir un espèce de passeport des ancêtres pour la recherche d'origines juives éventuelles, ce qui me rend les recherches généalogiques un peu suspectes aujourd'hui!).*

Et puis j'ai aidé un descendant d'une famille juive luxembourgeoise (les Godchaux) qui avait créé la grande industrie textile ici au milieu du XIXe siècle (jusqu'à 2000 ouvriers vers 1890), et en plus ici dans ma vallée, et c'est dans la villa des ancêtres que j'habite. Pendant plus de 3 ans j'ai aidé ce descendant qui habite Castres dans ses recherches ici à Luxembourg et surtout à en rédiger la synthèse (j'y introduisais de temps en temps des textes historiques sur les industries et autres activités auxquelles la famille était mêlée). C'est devenu un travail considérable, le descendant est devenu fou, il continue à chercher tous azimuts et moi je recevais des mails pratiquement tous les jours. C'est devenu plus calme maintenant. Je peux t'envoyer le texte (il fait 40 pages) si cela t'intéresse.

Et puis finalement j'ai commencé à faire quelques recherches pour Annie. On n'arrive pas à trouver ni certificats de décès, ni mariage, ni naissance de son grand-père (il est mort peu de temps après la naissance de son enfant, la mère s'est remariée et puis le père d'Annie est parti en Afrique et personne ne s'est intéressé aux origines). J'ai passé une après-midi à Pantin, où le père d'Annie est né sans rien trouver.

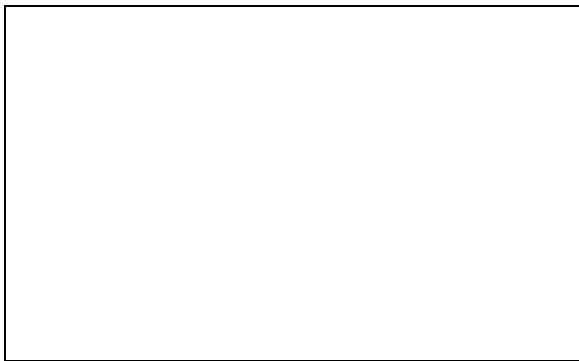
Et puis les Archives de Paris: la panique, pas de place, etc. Pour le moment j'ai arrêté.

Du côté de sa mère cela a été plus facile. J'ai écrit aux mairies (Sologne et Bourgogne) et j'ai toujours eu des réponses. Mais Annie continue à me tanner: elle prétend qu'un de ses ancêtres a participé à la retraite de Russie et a bouffé du russe et qu'un uniforme se trouverait aux invalides... »

De Pierre BONNET : *« de retour à la maison j'ai trouvé ton message et chargé le bulletin du cercle généalogique que j'ai trouvé intéressant et beaucoup apprécié »*

De Jean van den BROEK.

J'ai le plaisir de vous informer que le site www.tramwaysversillais.fr/ diffuse un reportage de 4 minutes sur l'enterrement des tramways de Versailles. Il est en noir et blanc. Je l'avais fait en 1957 avec ma camera Paillard. Il est téléchargeable.



De notre visiteur occasionnel Gérard POURRAT (voir bulletin n°49) :

Nous vous parlions de ce visiteur de notre site web, curieux de mieux connaître notre ami Henri POURRAT. Nous avons satisfait sa curiosité en lui envoyant 40 pages de ces « contes », et il nous a manifesté son amitié en nous envoyant un don de dix euros, équivalent à une année de cotisation.

Merci à Gérard POURRAT.

André DENIS a écrit à Madame ROUET...

Dès réception de son message nous apprenant la triste nouvelle, André DENIS a envoyé à son épouse, Anne-Marie ROUET, les condoléances des camarades du Cercle.

Celle-ci nous a répondu une gentille lettre. Elle nous précise que notre camarade est décédé à l'hôpital de Guéret, le 19 août : « *Il est parti sans trop souffrir, je l'espère, mais conscient de son état.* »

Et elle ajoute :: « *L'attachement de Jean-Marie aux souvenirs de Centrale, et sa passion pour la botanique et la généalogie, tenaient une grande place dans sa vie. Aussi a-t-il été très heureux de vous recevoir pour ses cent ans.* ».

C'est cela aussi, la solidarité centralienne.

SOUVENIRS DE L'ECOLE : L'OSTREICULTURE

COMMANDEMENTS à l'usage des CARRES.

Au sixième tu grimperas
L'escalier sans balancement.

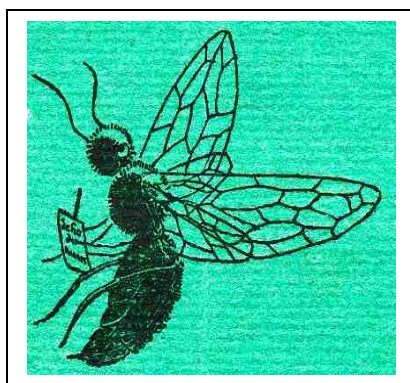
Timbrer ton dessin tu feras
Sept fois, bien régulièrement

Et ton projet tu remettras
8 jours d'avance assurément.

Ton collecteur tu salueras
Dans l'escalier, une fois l'an.

Avec ardeur potasseras
Pour piquer mécaniquement.

Pendant le cours, fils, tu crieras
Mais toujours très modérément.



Et chose rare, tu verras
Plus d'un chimiste qui comprend. Mais dans 2 ans diplôme auras
Si tu suis ces commandements.

Dans ton amphi, tu conduiras
Quelques bizuts modestement. Signé : *Mouton de Panurge.*

Et pour sortir, lui laisseras
Les fenêtres uniquement.

Enfin du Journal tu seras
Un rédacteur activement.

Surtout croquis achèteras
Pour ton argent, (bis).

Moyennant quoi ruiné sera
En peu de temps complètement

6- INFORMATIONS DIVERSES

6-1 CALENDRIER des ACTIVITÉS 2007

- **jeudi 11 octobre à 14h30** , réunion rue J. Goujon ; Henri DUCHATEAU " **les Techniques de Lecture Rapide**"

- **jeudi 13 décembre, à 14h30** réunion rue J. Goujon ; Ronald MATTATIA "**Collections de documents anciens sur l'Ecole Centrale**".

- **Jeudi 14 février 2008 à 14h30** réunion rue J.Goujon Sujet et conférencier à prévoir dès maintenant : Avez-vous une proposition ? Appelez-nous rapidement

Merci à chacun d'entre vous de noter dès à présent ces dates sur vos agendas.

Pensez à y inviter vos amis. Qui a un bon sujet à développer ?.

6-2- LISTE des MEMBRES cotisants à jour à fin septembre 2007

Les **astérisques** correspondent à l'envoi du bulletin par la Poste.

Les autres le reçoivent directement par Internet

Les noms **soulignés** ont réglé leur cotisation 2007

Ceux qui ne sont pas soulignés posent un problème à André DENIS, que nous vous suggérons d'appeler.

<u>ARMAND_Marc</u>	<u>GOUDEAU Roger-Victor,</u>	<u>PEROT François</u>
<u>BASTIEN Jean-Charles</u>	<u>GOULET Brigitte,</u>	<u>PERRARD François</u>
* <u>BEHAGHEL Pierre</u>	<u>GUASCO Raymond</u>	<u>PETIT Pierre</u>
* <u>BLIN Pierre,</u>	* <u>GUISE Pierre,</u>	<u>PINARD Jean-Marc</u>
* <u>BLOT Robert,</u>	<u>HAINGERLOT Jacques</u>	* <u>PINET Gérard;</u>
<u>BOITET Colette</u>	* <u>HANAPPIER Jean-</u>	<u>PONSARD Noël,</u>
<u>BONNET Pierre</u>	<u>Jacques</u>	<u>RENAUD Pierre,</u>
<u>BORDES Jean-Louis</u>	<u>HANTZ Michel</u>	<u>ROBIN Jean-Auguste</u>
<u>BREON Hubert</u>	<u>D'HAUTEFEUILLE Emeric</u>	<u>de ROCHEFORT Albane</u>
<u>BRUN Jany,</u>	<u>HOUYEZ André,</u>	* <u>RUELLAN Henri-Paul,</u>
<u>CHAPUIS Pol,</u>	<u>JACOTY Michel</u>	* <u>SAILLET Gaston,</u>
<u>CHARRIER Christian,</u>	<u>JOUANEN Henri-Pierre ;</u>	<u>SAINT LEGER (de) André</u>
<u>CHAUDON Yves ;</u>	<u>LAFEUILLADE Maurice</u>	<u>SEREY Roger;</u>
<u>CHAUVIN Jean-Louis ;</u>	<u>LAPEYRE Jacques</u>	<u>STREMLER Jean-Pierre</u>
* <u>CHENEVIER Henri</u>	<u>LARREUR Jean-Pierre,</u>	* <u>SURAUD Jacques ;</u>
* <u>CLAUDON Jean ;</u>	* <u>LARVOIRE Michel,</u>	<u>THIEBAULT Gilbert</u>
<u>COR Bertrand</u>	<u>LAVAUD Pierre,</u>	* <u>TOCHÉ François</u>
<u>COSTA Charles,</u>	<u>le MASNE Roger</u>	<u>TRUTT Jean-Claude</u>
* <u>DAGRON Gérard;</u>	<u>LECOZ Jean,</u>	<u>van den BROEK Jean</u>
<u>DELEUZE Frédéric,</u>	<u>LECOMTE Hector,</u>	<u>VEYRINES Jacques</u>
* <u>DELPEYROUX Paul ;</u>	* <u>LONGEAUX Pierre</u>	<u>VEYSSEYRE Henri</u>
<u>DENIS André ;</u>	<u>MALLARET Jean</u>	<u>VIVIEN Maurice</u>
<u>DORMEUIL Jacques ;</u>	* <u>MATTATIA Ronald</u>	<u>VINCENT Jean-Claude</u>
<u>DUCHATEAU Henri;</u>	<u>MAUNOURY Claude</u>	
<u>DUVAUX-BECHON Isabel</u>	<u>MERESSE Claude;</u>	
<u>FINES Jean-Joël</u>	<u>MICHEL Claude</u>	
<u>FLORIOT Gérard;</u>	* <u>MOREL Charles</u>	
<u>FRÉGEAC Pierre,</u>	<u>MORLOCK Jean-Yves ;</u>	
<u>GALIMBERTI Michel,</u>	<u>NEVEU Alain</u>	
* <u>GAUTHIER Claude,</u>	* <u>NOIRBENT Geneviève</u>	
<u>GONDINET Henry,</u>	<u>PAROT Daniel</u>	
<u>GONIN Stéphane,</u>	<u>PELLETIER Etienne</u>	

Au total, 63 membres sont "à jour" pour 2007.

Merci aux retardataires de régulariser au plus vite.

Signalez-nous une erreur éventuelle, toujours possible

6-3 Des CHANGEMENTS dans la composition du BUREAU

6-3-1 Le départ de Jean- Louis CHAUVIN -54



Comme il l'a signalé au chapitre "Le Coin des échanges", Jean-Louis nous a demandé d'être libéré de ses obligations en raison de ses soucis de santé.

Occupant un poste important au Cercle Généalogique des Yvelines, Jean-Louis nous a beaucoup apporté, par ses connaissances professionnelles, par son activité inlassable, par sa grande gentillesse. Il était l'homme de sagesse et de modération, ramenant sans cesse les projets farfelus de certains à des dimensions plus raisonnables.

Son expérience pratique en matière d'animation de stand nous a été précieuse en 1975, et c'est grâce à lui que la présence de notre Cercle au Montcel, pour le 175^e anniversaire de l'Ecole, fut un remarquable succès.

Bien sûr, Il faut d'abord te soigner, car ta présence comme adhérent nous est indispensable, On compte sur toi pour encore de nombreuses années de conseils. Et on espère que tu pourras encore longtemps nous parler des différents congrès auxquels tu pourras assister.

6-3-2 L'arrivée de Ronald MATTATIA -68

Le 26 mai 2006, nous avons reçu une lettre de Ronald MATTATIA (promo 68) qui nous a intrigués :

« J'ai pris connaissance, avec beaucoup d'intérêt, de la communication parue dans « Centraliens » de mai 2006.

Je suis collectionneur d'objets et documents relatifs à l'Ecole et à son histoire. Je dispose en particulier... »

Suit une longue liste de croquis d'amphi, de revues, d'Ostréiculture, de Central, d'Echo des Turnes, de Coups de dards, de programmes de bal, de médailles, de menus, etc..

Nous avons sauté dans un taxi pour aller admirer cette superbe collection, qui ferait pâlir de jalousie Nicole MAILLOUX du Service Archives de l'Ecole.

Nous avons feuilleté, compulsé et admiré ces documents respectables, compléments précieux de notre quête de caricatures. Il a fallu à Ronald beaucoup de temps, de soins et d'argent pour collecter tout cela auprès des bouquinistes et autres vendeurs de vieux parchemins.

Notre dernière trouvaille : un enregistrement sonore du cours VERON, de 1968 (le temps d'un taxi...).

Ces trésors vous seront présentés le jeudi 13 décembre à la Maison des Centraux. Venez nombreux assister à ce diaporama et amenez vos camarades, car l'entrée sera libre et gratuite, dans la limite des places disponibles...

6-4 INFORMATIONS GÉNÉRALES

*- COTISATIONS.

*- Le droit d'entrée pour tout nouvel adhérent est de 25 euros, et il ouvre droit gratuitement au CD "Vive nos Ancêtres »reprenant toutes nos activités et publications depuis la création du Cercle.

*- La cotisation annuelle (exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre) est fixée de 10 euros, auxquels s'ajoutent 14 euros pour ceux qui désirent recevoir par la poste, le bulletin tiré sur papier avec illustrations en N&B.

*- CERCLE GENEALOGIQUE des CENTRALIENS

Activité créée en 1995 dans le cadre juridique de l' Association des Centraliens.

Président et responsable des Réunions et des Relations Extérieures : **Gérard DAGRON - ECP 51**

Vice-président, Secrétaire et Trésorier : **André DENIS - 58**

Secrétaire chargé du Bulletin et des Visites : **Henri DUCHÂTEAU - 51**

Autres membres du Bureau : **Bertrand COR -58, Michel JACOTY -60, Ronald MATTATIA -68.**

Webmaster : **Michel HANTZ -58.**

Les articles publiés n'engagent que leurs auteurs, qui ont toute liberté et responsabilité dans leurs opinions ou affirmations scientifiques ou historiques. La reproduction des articles est soumise à l'accord préalable de "Vive nos Ancêtres".

Tout abus sera sanctionné selon les articles 425 et suivants du Code Pénal.

*- PUBLICATIONS

Nous vous recommandons nos 3 séries de CD-R destinées à assurer la promotion de notre Cercle et à vous faciliter votre propre action de prospection par "bouche à oreille"

1° Le CD "Vive nos Ancêtres" est disponible dès maintenant. Participation : 25 € port inclus.

Pour ceux qui ont déjà la version 2004, une version sans étui (déjà fourni) est disponible à 10 € port inclus.

2° Le CD "Caricatures" est disponible dès maintenant. Participation : 20€ port inclus.

3° Le CD "Archives" La "version démonstration" sur CD est disponible gratuitement (+port 2€) .

6-5 DERNIERES NOUVELLES.

Le Bureau du Cercle Généalogique s'est réuni le 26 septembre à la Maison des Centraliens, comme c'est l'usage depuis plusieurs années, à la rentrée après la période des vacances.

Nous y avons accueilli Ronald MATTATIA de la promo 68, qui nous apporte un éclairage nouveau de collectionneur et constitue un pas vers le rajeunissement indispensable de l'équipe.

Nous souhaitons pouvoir compter de nouvelles recrues dans les promos postérieures à 1970 parmi les centraliens abordant le départ en retraite et ayant une disponibilité leur permettant de faire les recherches familiales qu'ils n'avaient jamais pu faire en raison de leurs activités professionnelles.

Nous avons rencontré le Délégué général Philippe ALLIAUME qui nous a assuré de son appui pour ces démarches ciblées et donné quelques pistes pour aller dans ce sens.

Nous en avons profité pour finaliser avec lui la charte d'adhésion du groupe culturel dénommé CENTRALE-GENEALOGIE à l'Association des Centraliens, avec tous les droits et devoirs qui s'y rattachent.

Cette charte vous sera commentée à la prochaine réunion du 11 octobre **et dans le prochain bulletin.**

Donc à bientôt.
